



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 20/06/2024  
Reçu en préfecture le 20/06/2024  
Publié le  
ID : 057-245700695-20240618-D2024\_67\_SI-AR

## DECISION 2024-67

Vu la délibération n° 13 du Conseil Communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la compétence Aménagement et Entretien de la Voirie d'Intérêt communautaire confiée à la CCCE et la définition des Voiries d'Intérêt Communautaire (VICC),

Considérant la nécessité de procéder à un rebouchage des « nids de poules » et des fissures sur la chaussée sur les Voies de Liaison du territoire définies comme VICC,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

Le marché de travaux « Réfection des voiries par atelier Blow-Patcher et pontage de fissures sur les voies de liaison classées d'intérêt communautaire » est conclu le 18 juin 2023 avec l'entreprise S.B.T.P., rue du Douanier Rousseau, ZAC Garolor à 57365 ENNERY, pour un montant de 17 450,00 € H.T. soit un total de 20 940,00 € T.T.C.

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 18 juin 2024

Le Président  
Michel PAQUET

*Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 07 AOUT 2024*